

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



MAIRIE

1 place de la Mairie
86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE

☎ 05.49.37.30.91

Courriel : contact@champagne-saint-hilaire.fr

Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

L'an deux mil vingt-quatre, le 05 septembre, à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de Champagné-Saint-Hilaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de M. Gilles BOSSEBOEUF.

Date de convocation : le 8 août 2024

| | | |
|--------------------------------|----|--|
| <u>Nombre de Conseillers :</u> | | <i>Présents : M. Gilles BOSSEBOEUF, Maire, M. Jacky DIDIER, Mme Nathalie FRANCOIS DIT SORTON, M. Olivier PIN, adjoints, MM. Vincent COISCAUD, Hugo ROUSSEL, Mme Sylvie BAZILLE, MM. Thomas LHOMMEAU, Vincent BONNIN.</i> |
| En exercice : | 11 | <i>Absents excusés : M. Éric INGWILLER, Mme Gladys SIRE</i> |
| Présents : | 9 | |
| Suffrages exprimés : | 10 | <i>Absents non excusés :</i> |
| <u>Vote :</u> | | <i>Pouvoirs : M. Éric INGWILLER donne pouvoir à Thomas LHOMMEAU</i> |
| Pour : | 10 | <i>Secrétaire de séance : M. Olivier PIN</i> |
| Contre : | 0 | |
| Abstention : | 0 | |

Travaux du hangar et de l'école : Choix et signature des devis suite à l'acceptation de la subvention ACTIV'3

Le 17 juillet 2024, nous avons reçu un courrier d'Alain Pichon, Président du Département de la Vienne nous accordant une aide de 9 304€ d'Activ'3 concernant la demande pour la création d'un bardage à l'ancien hangar municipal et la création d'une fermeture des combles de l'école publique André Léo.

AR Prefecture

086-218600526-20240905-20240910_CT_04-DE
Reçu le 10/09/2024

DÉLIBÉRATIONS

N°65/2024



Poitiers, le 11 juillet 2024

Monsieur Gilles BOSSEBOEUF
Maire de Champagné Saint Hilaire
MAIRIE
1 PLACE DE LA MAIRIE
86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE

Cher Collègue,

Cher Gilles,

La Commission Permanente du Conseil Départemental a examiné, au cours de sa réunion du 11 juillet 2024, la demande de subvention que vous avez déposée.

Nous avons le plaisir de vous informer qu'il vous a été accordé l'aide suivante :

9 304 € pour la création d'un bardage à l'ancien hangar municipal et la création d'une fermeture des combles de l'école publique André Léo (dossier 2024_01802).

Le Département de la Vienne est mobilisé pour accompagner les acteurs du territoire et reste à votre disposition.

Nous vous prions de croire, Cher Collègue, en l'expression de nos salutations les meilleures.

Amities

Alain PICHON
Président
du Département de la Vienne

Bien amicalement

Lydie NOIRAULT
Conseillère Départementale

Jean-Olivier GEOFFROY
Conseiller Départemental

Département de la Vienne
Place Aristide Briand - CS 40319
86008 Poitiers cedex
Tel. 05 49 55 55 00
lavienne86.fr

Pour rappel, la délibération n°48/2024 portait sur le plan de financement suivant :

| DÉPENSES | | RECETTES | | |
|---|-----------------|--|-----------------|-----|
| Travaux | Montant HT | Financement | Montant HT | % |
| HANGAR COMMUNAL | | | | |
| ▪ Electricité (éclairage et prises) | 1 120 € | ▪ Conseil Départemental : ACTIV'3 | 9 304 € | 80% |
| ▪ Installation de deux portes coulissantes avec bardage sur l'avant | 3 850 € | | | |
| ▪ Bardage latéral en tôle acier avec une porte de service | 2 850 € | ▪ Autofinancement maître d'ouvrage (commune) : | 2 326 € | 20% |
| ÉCOLE | | | | |
| ▪ Fermeture grenier (combles) côté préau | 3 810 € | | | |
| TOTAL HT : | 11 630 € | TOTAL HT : | 11 630 € | |
| | 13 575 € | | | |

AR Prefecture

086-218600526-20240905-20240910_CT_04-DE
Reçu le 10/09/2024

Veillez trouver ci-dessous les devis :

- Entreprise Constructions Métalliques Colasson SARL : par téléphone le 26 août 2024, Monsieur Collasson a indiqué qu'il n'y avait pas de changement de tarifs depuis les propositions du 22 et 29 janvier 2024.

Constructions Métalliques COLASSON Sarl

BÂTIMENTS INDUSTRIELS ET AGRICOLES

Sarl au capital de 24 000 Euros

Numéro de TVA intracommunautaire : FR4542897116200014

47, rue du Général de Gaulle
86320 LUSSAC LES CHÂTEAUX

Tél : 05.49.48.35.97

Fax : 05.49.84.56.70

Port : 06.11.05.15.32

Mairie de Champagné St Hilaire

86160 Champagné St Hilaire

DEVIS N°2024/23.15

22 janvier 2024

DEVIS POUR DE LA SERRURERIE

Fourniture, fabrication et pose de 2 Portes coulissantes sur double rail avec rail et support de rail IPE 8.00 ml. Scellement du rail sur poutre béton à votre charge.

Caches métalliques, remplissage tôle bac acier prélaqué, couleur RAL 1015. Compris fermetures intérieures avec crochets, sans serrure, guides à fixer sur seuil béton.

. 2 Portes Largeur 3,80 M
 Hauteur 2,80 M

| | |
|-------------------------------|--------------------------|
| TOTAL H.T. DES TRAVAUX | 3 850,00 € |
| T.V.A 20 % | <u>970,00 €</u> |
| TOTAL T.T.C. | <u>4 620,00 €</u> |

PRIX RÉVISABLE. CONDITIONS DE RÈGLEMENT À DÉFINIR ENSEMBLE.

Le prix peut varier suivant l'évolution du Marché des Aciers lors de la réalisation des travaux.

Validité de l'offre 1 mois.

JG. COLASSON

ACCORD CLIENT

CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE : en application de la loi n° 80335 du 12 mai 1980, le transfert de propriété des marchandises vendues est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix. L'acquéreur n'en devient propriétaire qu'à cette condition.
SIRET : 428 971 162 00014 - SIREN : 428 971 162 - Code APE 281 A - RCS : Poitiers B 428971162

AR Prefecture

086-218600526-20240905-20240910_CT_04-DE
Reçu le 10/09/2024

Constructions Métalliques COLASSON Sarl**BÂTIMENTS INDUSTRIELS ET AGRICOLES**

Sarl au capital de 24 000 Euros

Numéro de TVA intracommunautaire : FR4542897116200014

47, rue du Général de Gaulle
86320 LUSSAC LES CHÂTEAUX

Tél : 05.49.48.35.97

Fax : 05.49.84.56.70

Port : 06.11.05.15.32

Mairie de Champagné St Hilaire

86160 Champagné St Hilaire

DEVIS N°2024/23.18

29 janvier 2024

DEVIS POUR BARDAGE ET SERRURERIE

Fourniture, fabrication et pose d'un bardage tôle bac acier prélaqué, ép. 63/100^{ème}, profil à définir avec son ossature métallique et 1 chevêtre pour recevoir 1 porte de service, 2,15 M x 0,90 M en tôle avec serrure, l'ensemble posé par nos soins. Compris habillage de la porte et 2 angles.

Largeur 8,00 M

Hauteur 3,00 M environ

Soit 24 M²

| | |
|-------------------------------|--------------------------|
| TOTAL H.T. DES TRAVAUX | 2 850.00 € |
| T.V.A 20 % | <u>570.00 €</u> |
| TOTAL T.T.C. | <u>3 420.00 €</u> |

PRIX RÉVISABLE. CONDITIONS DE RÈGLEMENT À DÉFINIR ENSEMBLE.*Le prix peut varier suivant l'évolution du Marché des Aciers lors de la réalisation des travaux.***Validité de l'offre 1 mois.**

JG. COLASSON

ACCORD CLIENT

CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIÉTÉ : en application de la loi n° 80335 du 12 mai 1980, le transfert de propriété des marchandises vendues est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix. L'acquéreur n'en devient propriétaire qu'à cette condition.
SIRET : 428 971 162 00014 - SIREN : 428 971 162 - Code APE 281 A - RCS : Poitiers B 428971162

- Entreprise SARL Colin et Fils : Nous avons reçu un devis actualisé le 02/09/2024 mais les prix restent inchangés par rapport au devis initial du 24/05/2024.

AR Prefecture086-218600526-20240905-20240910_CT_04-DE
Reçu le 10/09/2024

EIRL THOMAS Damien

1 route de gençay
86160 CHAMPAGNE ST HILAIRE
Tél :
Tél portable : 0680654844
Fax :
Site web :
Email : menuiserie.thomas.d@gmail.com



| | | |
|----------------------|------------------|-----------------------------|
| Devis | | Numéro DE00001530 |
| Date : 08/02/2024 | | |
| Code client | Date de validité | Mode de règlement |
| CL00179 | 09/03/2024 | |
| N° de TVA Intracom : | | |

Monsieur MAIRIE DE CHAMPAGNE SAINT HILAIRE
1 place de la mairie
86160 CHAMPAGNE ST HILAIRE
Tél :
Tél. portable :

| Description | Qté | P.U. HT | Montant HT | % Rem | Montant TTC | TVA |
|--|------|----------|------------|-------|-------------|-------|
| ECOLE | | | | | | |
| Fermeture grenier en KOMACEL | | | | | | |
| Fourniture panneaux de komacel blanc en 10mm et de demi chevron sapin en 63*40 comprenant visserie | 1,00 | 1 350,00 | 1 350,00 | | 1 485,00 | 10,00 |
| Pose de l'ensemble comprenant fabrication d'une trappe d'accès | 1,00 | 2 460,00 | 2 460,00 | | 2 706,00 | 10,00 |

CERTIFICAT QUALIBAT RGE N°E163589 ECO ARTISAN

Le devis doit être retournée après l'avoir daté et signé accompagné d'un chèque d'acompte de 40% pour validation de la commande

BON POUR ACCORD

A.....LE.....

Devis gratuit. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.

**MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES
ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE DECENNALE
N° 301858479**

| Taux | Base HT | Montant TVA |
|-------|----------|-------------|
| 10,00 | 3 810,00 | 381,00 |

| | |
|-------------|------------|
| Total HT | 3 810,00 |
| Total TVA | 381,00 |
| Total TTC | 4 191,00 |
| Net à payer | 4 191,00 € |

Siret : 82096540800025 - APE : 4332A - RM : 820965408RM86 - N° TVA intracom : FR82820965408

2 sur 2

Après discussion et délibération, les membres du conseil municipal autorisent, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce dossier et notamment les devis suivants :

- Entreprise Constructions Métalliques Colasson SARL :
 - o Devis n°2024/23.15 du 22/01/2024 d'un montant de 3 850€ HT, soit 4 620€ TTC (TVA à 20%) pour l'installation de 2 portes coulissantes avec bardage à l'avant au hangar communal

AR Prefecture

086-218600526-20240905-20240910_CT_04-DE
Reçu le 10/09/2024

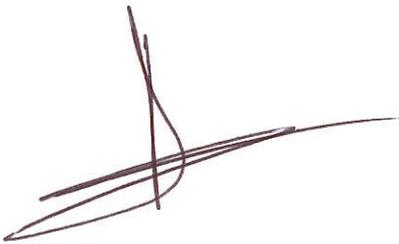
DÉLIBÉRATIONS

N°65/2024

- Devis n°2024/23.18 du 29/01/2024 d'un montant de 2 850€ HT, soit 3 420€ TTC (TVA à 20%) pour le bardage latéral en tôle acier avec une porte de service au hangar communal
- Entreprise SARL Colin et fils :
 - Devis n°D0063000000664 du 02/09/2024 d'un montant de 1 119.67€ HT, soit 1 343.60€ TTC (TVA à 20%) pour l'électricité du hangar communal
- Entreprise EIRL Thomas Damien :
 - Devis n°DE00001530 du 08/02/2024 d'un montant de 3 810€ HT, soit 4 191€ TTC (TVA à 20%) pour la fermeture des combles en komacel à l'école,

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,
En mairie, le 05 septembre 2024

Le secrétaire de séance,
Olivier PIN



Le Maire,
Gilles BOSSEBOEUF



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

AR Prefecture

086-218600526-20240905-20240910_CT_04-DE
Reçu le 10/09/2024

7/7

Page du registre n°